

Libres de dire oui, ou non !

Méditation du jeudi 16 janvier 2020. Nous prions pour nos envoyés au Burkina Faso.

A l'occasion de notre Conseil du Défap des 10-11 janvier, le Pasteur Mathieu Bush, Directeur de l'Action Chrétienne en Orient, nous a conduits dans une méditation sur les vœux :

Tous mes vœux pour la nouvelle année !

Bonne année à tous !

Bonne année aux américains et aux iraniens, et surtout aux irakiens : que pour eux l'année 2020 soit meilleure que les 40 dernières.

Bonne année, bonne santé aux australiens,

Bonne année à Carlos Ghosn,

Bonne année aux usagers des transports et aux futurs retraités,

Bonne année à metoo, à l'égalité des droits...

Bonne année aux migrants...

Bonne année aux résidents de la terre sainte...

Bonne année, bonne année, ma liste un peu piquante pourrait continuer mais elle est déjà périmée quelques jours après ce début d'année où l'actualité est brûlante.

D'ailleurs, dans notre monde sécularisé, en France, les vœux pour la nouvelle année n'engagent pas à grand-chose : simple intention sympathique, formule de politesse souvent amicale, occasion de se rassembler pour nommer les défis à venir, c'est déjà ça... Mais les vœux ne prennent pas pour autant le ciel à témoin, ils s'appuient sur peu de choses, ils ne sont que l'ombre d'un destin, une sorte de bénédiction tronquée. Les politiques s'appliquent particulièrement dans leurs vœux avec toujours l'espoir de convaincre et d'obtenir en retour le vœu du peuple, c'est-à-dire son vote. J'ai découvert que vœu et vote ont la même étymologie latine : votum. Et nous sommes dans une année électorale, en France, mais aussi aux USA...

Par contre, dans les sociétés religieuses les vœux sont tout autre chose : ce sont des serments, ils vous lient de manière redoutable, car ils impliquent le divin et sa puissance dont l'atmosphère imprègne le visible et l'invisible. Dans ce contexte là il est fortement conseillé d'accomplir les vœux prononcés car vous engagez votre honneur, votre crédibilité, votre statut, voire même votre vie. Les vœux religieux sont promesses et consécration. Vous jurez de les accomplir en invoquant ce qui est plus grand que soi afin de vous assurer de l'efficacité de votre parole et de votre engagement.

Peut-être vous souvenez-vous d'une histoire du livre de Samuel (1 Samuel 14) qui relate une bataille contre les philistins. L'affrontement tourne à l'avantage d'Israël et le roi Saül, souhaitant poursuivre l'ennemi jusqu'au bout, fait le serment de vouer à la mort celui qui oserait s'arrêter pour reprendre des forces.

La bataille se conclut et dans la suite du récit Saül interroge Dieu, en présence d'un prêtre, pour savoir s'il peut à nouveau s'engager dans une nouvelle bataille. Mais Dieu reste silencieux et Saül comprend alors qu'il y a eu péché, son vœu n'a pas été respecté. « Par la vie du Seigneur, le Sauveur d'Israël, affirme Saül, même si c'est Jonathan mon fils qui l'auteur du péché, il sera mis à mort ». On cherche le coupable et le sort, dramatique, désigne Jonathan, le fils du roi qui avait mené le peuple à la victoire dans cette bataille. Effectivement il n'avait pas entendu le serment et s'était logiquement arrêté pour reprendre de l'énergie en mangeant du miel trouvé en forêt.

Saül se retrouve donc contraint et se dit prêt à accomplir son vœu, à exécuter son fils pour tenir sa propre parole. Mais fait intéressant, le peuple, qui est ici plus noble que son roi, jure que « Par la vie du Seigneur, il ne tombera pas à terre un seul cheveu de la tête de Jonathan, car c'est avec Dieu qu'il a agi en ce jour ». « Ainsi le peuple dégagea Jonathan ; il ne mourut pas. »

Vous avez remarqué, le peuple a réalisé un contre-vœu avec la même formule que Saül « Par la vie du Seigneur ! ». Dieu se trouve donc invoqué, engagé des deux côtés sans que d'ailleurs il ne s'exprime dans ce récit, si ce n'est par son silence. Peut-être que le véritable péché était du côté de Saül et de son vœu mortel, une forme d'abus de pouvoir. En tous les cas, vox populi vox dei, le peuple unanime impose sa théologie en émettant un vœu qui résiste au roi, une parole de bon sens qui préserve la vie. Ils ont voté pour Jonathan en quelque sorte.

Dans le sermon sur la Montagne, Jésus, lui, ira plus loin et va désacraliser les paroles qui enfermeraient Dieu dans des serments prononcés par des hommes. Pour autant il ne va pas nous demander de prononcer des paroles molles ou des vœux inconsistants. Je vous propose de relire ses paroles, en Matthieu 5,33-37 :

« Vous avez aussi entendu qu'il a été dit à nos ancêtres : « Ne romps pas ton serment, mais accomplis ce que tu as promis avec serment devant le Seigneur. » Eh bien, moi je vous dis de ne faire aucun serment : n'en faites ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu ; ni par la terre, car elle est un escabeau sous ses pieds ; ni par Jérusalem, car elle est la ville du grand Roi. N'en fais pas non plus par ta tête, car tu ne peux pas rendre blanc ou noir un seul de tes cheveux. Si c'est oui, dites « oui », si c'est non, dites « non », tout simplement ; ce que l'on dit en plus vient du Mauvais. »

« Que votre oui soit oui, que votre non soit non »

« Que votre parole soit libre, honnête, affirmée et responsable » en quelque sorte.

Je vous propose de finir par un texte d'Alain Arnoux que j'aime particulièrement et qui peut nous toucher en ce début d'année, pour nous-mêmes, nos projets, et aussi pour tout ce processus de refondation du Défap où il va sans doute falloir prononcer des OUI et des NON.

Bonne année à tous, bonne année au Défap.

Tous mes vœux ! Mais surtout que Dieu nous bénisse par son grand OUI !



Envol d'une colombe © Pixabay

*Oui et non sont les deux mots de la liberté
Savoir dire oui joyeusement, paisiblement
Savoir dire non sans hargne et sans crainte
Savoir s'engager et se protéger
Dire oui ou non sans regret
Dire oui ou non sans restriction
Oui et non sont deux mots pour s'affirmer
Mais que de oui prononcés à contre-cœur
Parce qu'on n'osait pas dire non
Parce qu'on ne voulait pas faire de peine
Parce qu'on avait peur d'être jugé
Parce qu'on n'osait pas contrarier.
Que de oui qui rendent malheureux
Celles et ceux qui les ont dits
Que de oui dits à d'autres qui sont des non dits à soi !
Et que de non prononcés à contre-cœur*

*Parce qu'on n'osait pas dire oui
Même si on en avait envie
Parce qu'on n'avait pas confiance en soi
Parce qu'on n'avait pas confiance
Dans l'amitié et la confiance de l'autre.
Que de non qui rendent malheureux
Celles et ceux qui les ont dits
Que de non dits à d'autres
Qui sont des non dits à soi.
Il y a le oui de Dieu à la vie
Et le non de Dieu à ce qui détruit.
Il y a le oui de Dieu à ce que tu es
Et le non de Dieu à ce qui te nie.
Il y a le grand oui de la crèche
Et le grand non de la croix.
Il y a le grand oui sans restriction
Que Dieu prononce sur toi
Et qui te permet de dire oui à la vie
De dire oui à toi-même
De dire oui à ton droit de dire
Oui ou non
De dire ces oui ou ces non
Qui sont un « Je suis, je crois et je vis ».*

Alain Arnoux, pasteur de l'EPUDF